

# Dispositifs

De nombreux dispositifs peuvent être sollicités par toutes les personnes handicapées quel que soit leur âge :

## *Adultes de plus de 20 ans*

- ◆ Allocation Adulte Handicapé et Complément de Ressources
- ◆ Orientation vers un établissement ou un service médico-social
- ◆ Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- ◆ Cartes d'invalidité, de priorité ou de stationnement, affiliation gratuite d'un aidant familial à l'assurance vieillesse

## *Enfants et adultes de moins de 20 ans*

- ◆ Orientation vers un établissement médico-social spécialisé ou vers un service d'accompagnement
- ◆ Scolarisation avec un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)
- ◆ Cartes d'invalidité, de priorité ou de stationnement

## *Avant 60 ans*

- ◆ Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
- ◆ Fonds Départemental de Compensation.

**Le CCAS peut vous orienter vers des professionnels du secteur pour davantage de précisions ou bien, vous accompagner pour constituer un dossier en lien avec la MDPH.**

**Contact: 05 59 44 03 53 - [ccas@saintpierredirube.fr](mailto:ccas@saintpierredirube.fr)**

# Le Handicap



*Le handicap peut représenter une  
différence et la différence reste pour  
beaucoup un mystère*

*Les conseils ici peuvent vous guider afin  
de mieux communiquer avec une  
personne handicapée.*

# Définition du handicap

Altération durable ou définitive de la santé mentale, physique, psychologique, cognitive ou sensorielle.

Cette altération a des répercussions sur l'activité physique, sur l'intégration en société et sur la vie quotidienne, qu'elle limite de façon plus ou moins importante.



## Rôle de l'aide à domicile

Elle permet aux personnes en situation de handicap de pouvoir continuer à vivre à leur domicile, de les aider à maintenir leur autonomie et de favoriser leur confort et leur bien-être.

Elle apporte son soutien et son réconfort par sa présence.

## Conseils pour aborder une personne handicapée

- ◆ Adressez-vous directement à elle
- ◆ Parlez comme à l'habitude, restez naturel
- ◆ Proposez votre aide mais ne l'imposez pas
- ◆ Intéressez-vous aux capacités et aux ressources de la personne
- ◆ N'hésitez pas à demander au lieu de présumer

# Conseils spécifiques

## Déficiência auditive

- ◆ Trouvez le meilleur moyen de communiquer : écriture, gestes, lecture sur les lèvres, langue des signes...
- ◆ Utilisez les SMS pour transmettre des informations
- ◆ N'articulez pas exagérément, il suffit de parler face à la personne
- ◆ Ne criez pas : la personne sourde ne vous entend pas
- ◆ Pensez qu'une personne sourde n'est pas forcément muette

## Déficiência visuelle

- ◆ Anticipez les difficultés de déplacement et nommez-les
- ◆ Annoncez-vous à la personne aveugle et avertissez-la si vous la quittez
- ◆ N'hésitez pas à décrire une situation ou un environnement
- ◆ Ne changez pas les objets de place sans prévenir
- ◆ Offrez vos bras si la personne malvoyante vous fait état de son besoin d'aide dans ses déplacements
- ◆ Si une personne est accompagnée d'un chien guide, évitez de le distraire
- ◆ Si vous êtes accompagné, pensez à présenter tous les participants

## Déficiência intellectuelle

- ◆ Evitez trop de consignes, favorisez l'accompagnement
- ◆ Laissez-lui le temps de réaction et d'expression
- ◆ Ne l'infantilisez pas quand vous vous adressez à elle
- ◆ Utilisez des phrases courtes, concrètes et simples
- ◆ Vérifiez que la personne a bien compris votre message autrement que par un simple « oui »

## Personne à mobilité réduite

- ◆ Facilitez l'accès des lieux en dégagant le passage
- ◆ Si vous poussez une personne en fauteuil roulant, tenez compte de la taille du fauteuil et évitez les manœuvres trop rapides et trop brutales
- ◆ Pour de longues conversations, asseyez-vous pour être à la même hauteur que la personne en fauteuil roulant

## La maladie mentale

- ◆ Soyez autant que possible à l'écoute des craintes et des angoisses
- ◆ Ne vous formalisez pas face à certaines attitudes ou réactions